

CONSEIL D'ADMINISTRATION : 1ÈRE VICTOIRE POUR LA CGT !

VOS REVENDEICATIONS ONT ÉTÉ ENTENDUES ...

Depuis de nombreuses années, la CGT s'inquiète et interpelle le CNEAP, l'UNREP, les DRAAF, le MASA quant à l'opacité qui règne dans les conseils d'administration des établissements agricoles privés sous contrat.

En effet, ces derniers (financés pourtant à 90 % par de l'argent public) refusent très souvent de faire preuve de transparence et nombreuses sont les décisions, prises par ces CA, qui mettent en péril l'avenir de NOS établissements et outils de travail. Les récents scandales (Bétharram, Stanislas ...) nous donnent raison.

Suite au sondage qui vous avez été adressé à l'automne 2024, la CGT agricole privé a bataillé dur pour faire remonter vos inquiétudes et interrogations.

C'est ainsi qu'elle a participé à l'élaboration d'une proposition de projet de loi avec Hendrik Davi (Écologiste et Social). Cette dernière sera soumis au vote de l'Assemblée Nationale dans les semaines à venir. En voici, le seul et unique article :

Garantir l'inclusion au sein de son conseil d'administration d'au moins deux représentants élus du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance, un représentant élu des personnels d'administration, de service et de l'exploitation, un représentant élu des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires et un représentant élu des parents d'élèves, étudiants ou apprentis.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/117b1734_proposition-loi

